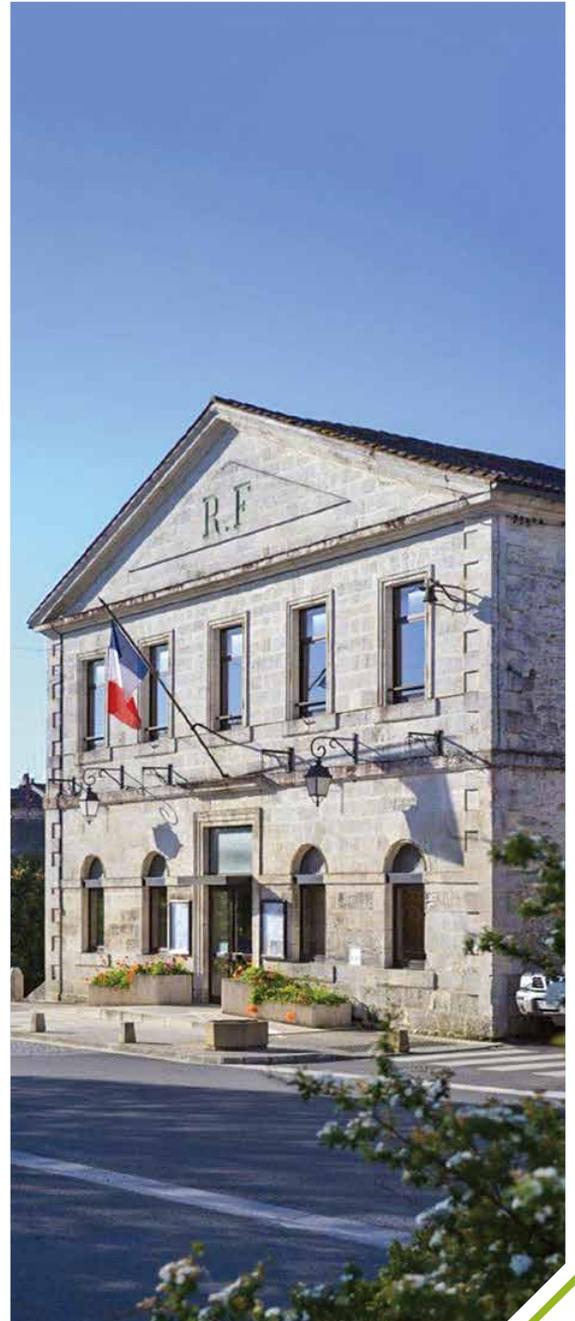


Le Réveil de Saint-Porchaire



Le Sommaire



Pierre Loti à Saint-Porchaire

14



Nouveau centre d'incendie

18



Le château de La Vallade

32



Le club de gym

35

Le mot du maire p. 3 - 4

CONSEIL MUNICIPAL.....p. 5 - 13

Tribune d'expression de la minorité p. 13

INFORMATIONS MUNICIPALES

La maison Marie Bon p. 14 - 15

Une naissance, un arbre p. 15

Restauration des peintures de l'église..... p. 16

Les travauxp. 17

Nouveau centre d'incendie et de secours..... p. 18 - 19

Rentrée scolaire 2023-2024..... p. 19

Bibliothèque municipale p.20

Octobre rose p.21

La Cérémonie du 11 Novembre..... p.21

Bibliothèque municipale p.20

Fête du Vin d'Alsace et de la Choucroutep. 22

Repas des Anciensp. 22

Les Vendredis festifs de Saint-Porchairep. 23

Forum des associations p. 23

Nouveau à Saint-porchaire..... p. 23

AUTRES INFORMATIONS

Château de La Valladep. 24

Portrait d'un sportif.....p. 24

Recensement.....p. 25

Point de collecte des déchetsp. 25

Mémo compostage et mémo tri..... p. 26 - 27

Collecte des déchets jours fériésp. 28

ASSOCIATIONS

Les textes des associations p. 29 - 37

MANIFESTATIONS p. 38

NUMÉROS UTILES p. 39

Le Réveil
DE SAINT-PORCHAIRE

Directeur de la publication : Jean-Claude Grenon

Comité de rédaction : Mairie de Saint-Porchaire,

Maquette et impression : Imprimerie Lagarde 05 46 22 70 55

Tirage : 950 exemplaires

Diffusion gratuite. Reproduction partielle ou totale interdite.

Décembre 2023

Le mot du maire

*Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,*

Nous arrivons au terme de cette année au cours de laquelle l'inflation, qui avait disparu de notre société depuis des décennies, aura compliqué le quotidien de bon nombre d'entre nous. Augmentation des prix de façon importante, augmentation des services ; difficultés croissantes pour recourir à l'emprunt ou pour des achats conséquents. Il est aussi incontestable que le rythme de la construction s'est ralenti. Ceci représentera, à court terme, un réel danger pour les artisans et donc pour l'emploi si une telle tendance devait perdurer. Même si le rythme est moindre, il n'en demeure pas moins que notre commune suscite intérêt et que son attractivité demeure.

Cette année 2023 aura été marquée par trois moments importants pour l'évolution de notre commune.

Tout d'abord, la réhabilitation de la maison où Pierre Loti venait passer ses vacances, et bien au-delà, chez sa sœur Marie. Le 1^{er} juillet dernier, nous avons inauguré ce lieu très symbolique. Symbolique pour Saint-Porchaire (dénommée Fontbruant par l'écrivain) mais aussi symbolique pour le château de la Roche-Courbon, lieux indissociables dans les écrits et l'esprit du jeune Julien Viaud. Ouverte au public tout au long des mois de juillet et d'août, ce sont 800 visiteurs qui sont venus à la rencontre de la famille Viaud et de celui qui deviendra un écrivain apprécié et, par la suite, académicien français.

C'est un bon début et en 2024, en collaboration avec la Communauté de Communes Cœur de Saintonge, nous allons élargir la période d'accueil et organiser diverses manifestations qui donneront davantage de relief et d'intérêt à la scénographie mise en œuvre de façon remarquable. Le cheminement qui permet de relier la Maison au château a été très apprécié. Si j'écoutais certains esprits chagrins qui posent la question : A quoi ça sert, sinon à rien ? Je me dirais qu'il suffit de ne rien faire pour que tout aille bien. Ce n'est pas ainsi qu'une collectivité évolue, c'est avec des projets et les siècles passés le démontrent. L'ensemble des travaux a été subventionné à hauteur de 80% soit le maximum de ce que l'on peut prétendre ! La charge financière pour la commune n'est donc pas importante. Une commune se développe grâce à des projets touristiques, par davantage d'activités économiques, par des services de plus en plus nombreux. C'est à partir de ces principes simples qu'une commune devient un pôle d'attractivité, là où se concentre ce que les habitants attendent mais aussi ceux des communes voisines. Chacun contribue à renforcer la sphère d'influence. C'est à cela que la majorité municipale s'est engagée !

Le second moment important de cette année a été l'inauguration du Centre d'Incendie et de Secours le samedi 18 Novembre. Longtemps espéré, il est désormais devenu réalité opérationnelle pour les 38 sapeurs-pompiers volontaires qui en éprouvent beaucoup de fierté et à juste titre. C'est un outil fonctionnel, opérationnel qui va contribuer à faire émerger de nouvelles envies de participer et de se mettre au service de ses semblables. Certes il faut d'abord accepter de se former durant plusieurs périodes, accepter de consacrer du temps personnel et aussi de se retrouver face à des situations parfois bien délicates. Ce Centre de Secours, je l'ai dit lors de l'inauguration, est une reconnaissance méritée pour nos sapeurs-pompiers volontaires qui se dévouent de façon désintéressée.

Suite page suivante...

N'oublions pas non plus que près de 2600 sapeurs-pompiers volontaires dans notre département oeuvrent pour la sécurité de la population.

La commune a donné le terrain et financé la construction de la voie d'accès hors de l'enceinte mais c'est le Conseil Départemental qui a assuré intégralement le financement de la construction.

Enfin et je suis certain que vous vous en êtes aperçus, c'est le début de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire qui permettra à tous les professionnels de santé, qui l'ont souhaité, de travailler ensemble dans un lieu commun et accueillant. Maison de Santé qui offrira aux patients de pouvoir être pris en charge par le professionnel sans avoir à se déplacer dans plusieurs endroits. Si les délais sont respectés l'ouverture au public devrait être effective en septembre 2024.

Au tout début de l'année 2024, le recensement de la population va avoir lieu. Cette enquête se déroulera du 18 Janvier au 17 Février.

Ce recensement est très important pour notre commune comme il l'est pour n'importe quelle autre commune de France. Il permet le calcul de la population légale de notre commune, il permet aussi à l'Etat, au vu des résultats, de déterminer sa participation à notre budget. Les résultats transmis à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) seront utilisés pour connaître, entre autre, la structure familiale, la nature et la composition des logements... Quatre agents recenseurs sillonneront chacun un secteur de la commune (le bourg et/ou les villages) pour vous remettre les formulaires et les informations nécessaires. Ils seront en possession d'une carte d'agent recenseur signée par moi-même. Vous aurez aussi la possibilité de répondre à cette enquête par internet mais, je vous demande de ne rien omettre car ce serait au détriment de l'intérêt de notre commune. Ce recensement, vous l'aurez compris, engage la commune sur les années futures ; il est donc essentiel !

Au terme de cette année 2023, se profilent les fêtes de fin d'année, moment de convivialité familiale, d'oubli des soucis momentanés et surtout pour les enfants, moments de joie, de découvertes des cadeaux déposés au pied du sapin.

Aussi au nom du Conseil Municipal, en mon nom propre, à toutes et à tous je vous souhaite de passer de très agréables fêtes et vous présente tous nos vœux les meilleurs pour l'année qui s'annonce : 2024.

Toute la population est invitée à la cérémonie des vœux le samedi 13 Janvier.

Jean-Claude Grenon,
Maire de Saint-Porchaire



Séance du 26 juin 2023

Travaux

2023/25 - Gendarmerie : Travaux de réfection de la toiture (anciens bureaux)

Il y a nécessité de procéder à des travaux sur le toit terrasse des anciens bureaux de la gendarmerie, qui représente environ 100 m² de toiture.

Deux entreprises ont été consultées pour réaliser ces travaux.

Ce dossier a été examiné par la Commission Entretien des Bâtiments qui propose de retenir l'offre de l'entreprise Messent.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,
CHOISIT l'entreprise Messent (86000 Poitiers) pour la réalisation des travaux de réfection de la toiture des anciens bureaux de la gendarmerie d'un montant de 16.036,74 € HT / 19.244,09 € TTC (dont variante).

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 096.

Travaux

2023/26 - Local 55 rue Nationale : réfection de la toiture

Le local du 55 rue Nationale, où se trouve actuellement l'auto-école, est un immeuble qui appartient à la commune. Il y a nécessité de procéder à la réfection de la toiture qui est en mauvais état : elle présente de la mousse dans les courants et est affaissée par endroit. Il y aura certainement nécessité de remettre de niveau des liteaux. Deux entreprises ont été consultées pour réaliser ces travaux.

Ce dossier a été examiné par la Commission Entretien des Bâtiments qui propose de retenir l'offre de l'entreprise Coutantin.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

CHOISIT l'entreprise Michel Coutantin (17250 Geay) pour la réalisation des travaux de réfection de la toiture du local 55 Rue Nationale d'un montant de 7.792,00 € HT / 9.351,12 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 178.

Travaux

2023/27 - Voirie : réfection des trottoirs rue du Stade et rue des Coudraies

Ces travaux concernent la rue du Stade et la rue des Coudraies pour la réalisation des trottoirs en bitume rouge.

- rue du Stade concerne le côté impair situé devant l'ancien «éco-marché».
- rue des Coudraies : réfection des trottoirs en enrobé rouge de l'intersection avec la rue du stade jusqu'au 18T de la rue des Coudraies, lieu où un chêne rétrécit le passage sur le trottoir empêchant une poussette de circuler.
- rue des Coudraies : réalisation d'un trottoir en calcaire côté impair. Ce trottoir débutera à l'intersection avec la rue du Treuil jusqu'au numéro 3 de la rue des Coudraies. La configuration du terrain qui présente un grand dénivelé ne permet pas la création d'un trottoir au-delà.

Deux entreprises ont été consultées pour la réalisation de ces travaux.

Ce dossier a été examiné par la Commission Voirie qui propose de retenir l'offre de l'entreprise Scotpa.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ avec 16 voix pour et 2 abstentions (Mmes Louassier et Moizan),

le Conseil Municipal,

CHOISIT l'entreprise Scotpa (16160 Gond Pontouvre) pour la réalisation des travaux de voirie de la rue du Stade et de la rue des Coudraies d'un montant total de 35.142,30 € HT / 42.170,76 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 131.

Travaux

2023/28 - Voirie : signalisation au sol

Il est nécessaire de procéder à la réfection de la signalisation au sol car à certains endroits elle est même quasiment effacée.

⇒ création de deux bandes STOP

à l'intersection de la rue du Collège et de la VC n°59 (après la nouvelle caserne des pompiers au niveau de l'antenne relais)

⇒ réfection de la bande STOP aux intersections

- . Rue du Collège - rue du Stade.
- . Rue du Stade - rue des Platanes.
- . Rue des Coudraies - rue du Stade.
- . Rue du Midi - rue Nationale.
- . Rue du Gros Chêne - rue Nationale
- . Rue Roland Garros - rue Nationale

⇒ réfection des passages piétons

- . Rue du Stade, rue du Collège, rue Nationale.
- . Création d'un passage piétons rue des Coudraies au niveau du n° 4
- . Création d'un passage piétons depuis la place de l'Église vers la place Bézier
- . Création d'un passage piétons devant la maison Marie Bon

⇒ création d'un stationnement interdit devant le porche du numéro 104 de la rue Nationale. Des véhicules stationnent régulièrement devant empêchant le propriétaire des lieux de sortir de son garage malgré la présence d'un panneau stationnement interdit sur la porte du garage.

⇒ réfection des emplacements handicapés devant la poste, la pharmacie et l'école élémentaire.

⇒ création d'un lettrage jaune « auto-école » sur l'emplacement matérialisé devant cet établissement.

Deux entreprises ont été consultées.

Ce dossier a été examiné par la Commission Voirie qui propose de retenir l'offre de l'entreprise L.Signal.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

CHOISIT l'entreprise L.Signal. (17250 Saint-Porchaire) pour la réalisation des travaux de signalisation au sol d'un montant de 2.384,00 €.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées à l'opération 131.

Travaux

2023/29 - Voirie : panneau lumineux

Actuellement, la Commune possède un panneau lumineux à une face situé à l'entrée de la place Bézier. Ce matériel, acquis en 2010 au prix de 14.209 € TTC auprès de la Société Lumiplan, est vieillissant.

Deux entreprises ont été consultées pour la fourniture d'un panneau double face couleur

⇒ les panneaux possèdent :

une option économie d'énergie : il s'agit de la gestion de la mise en veille du panneau en déterminant la plage horaire souhaitée.

une caméra intégrée afin d'adapter la luminosité de l'écran en fonction de la densité du jour.

une banque de contenus proposant des affiches sur les thématiques adaptées à la communication numérique des collectivités. L'accès est illimité et les affiches peuvent être modifiées. Certains contenus sont animés et sont facilement personnalisables. Il est possible d'importer des contenus.

Ce dossier a été examiné par la Commission Voirie qui propose de retenir l'offre de l'entreprise Lumiplan.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 14 pour, 1 abstention (M. Tireau) et 3 contre (Mmes Louassier et Moizan et M. Garraud), le Conseil Municipal,

CHOISIT l'offre de l'entreprise Lumiplan, pour l'acquisition d'un panneau lumineux d'information, d'un montant de 16.570,00 € HT / 19.884,00 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que la dépense en résultant sera imputée à l'opération 219.

Par ailleurs, la Commune recrute depuis quelques années un agent non titulaire pour assurer les tâches de ménage dans les bâtiments communaux et la surveillance de la cantine. Création d'un poste permanent dès le 1^{er} septembre prochain d'adjoint technique à temps non complet 20h hebdomadaires.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DÉCIDE la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet 35h par semaine.

DÉCIDE la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 20h semaine.

PRÉCISE que ces deux postes pourront être occupés par des agents contractuels.

MODIFIE le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

Personnel

2023/30 - Modification du tableau des effectifs

Lors de la séance du 20 février 2023, le Conseil a créé un poste d'adjoint administratif non titulaire pour le service des titres d'identité. La Préfecture nous a informé que cet emploi est un emploi permanent qui doit être créé au tableau des effectifs. Cette obligation permet cependant d'avoir recours à un agent non titulaire conformément aux possibilités ouvertes par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, à condition que la délibération qui crée le poste le prévoit.

GRADES	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIF		
		ANCIEN	NOUVEAU	POURVU
Attaché	35h00	1	1	1
Adjoint administratif principal de 1 ^e cl.	35h00	1	1	1
Adjoint administratif principal de 2 ^e cl.	35h00	1	0	0
Adjoint administratif	35h00	0	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	35h00	2	2	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	23h45	1	1	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	19h30	2	2	2
Adjoint technique	35h00	1	1	0
Adjoint technique	22h00	1	1	1
Adjoint technique	20h00	0	1	1
Adjoint technique	19h30	1	1	1
Adjoint d'animation principal de 2 ^e cl.	13h15	1	1	1
Total des postes		12	13	11

Suite page suivante...

Finances

2023/31 - Demande de subvention au département de la Charente-Maritime pour les travaux d'enfouissement des réseaux (génie civil télécom) réalisés rue de la Mairie, rue des Chênes, rue du Terrier et rue de Royan

Depuis quelques années, Enedis envisage la mise en souterrain du réseau moyenne tension (30.000 V) sur une partie de la Commune, c'est-à-dire les lignes qui passent derrière la gendarmerie, qui traversent ensuite les champs, puis qui vont vers le cimetière, la rue des Chênes et la rue des Sapins. Ces travaux sont réalisés et financés par Enedis. Enedis a proposé que nous profitions des tranchées réalisées par leur service pour enfouir les réseaux de la rue de la Mairie, de la rue des Chênes, de la rue du Terrier et de la rue de Royan. Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Sdeer.

Ces travaux se composent de l'enfouissement du réseau télécom et du réseau basse tension et éclairage public.

Les travaux de génie civil télécom ne sont pas pris en charge par le Sdeer, comme pour les travaux d'éclairage public et s'élèvent à 67.273,43 € HT.

Le département peut subventionner ces travaux à hauteur de 40 %.

Les travaux d'éclairage public s'élèvent à 75.624,94 €, dont 50 % pris en charge par le Sdeer.

La subvention du département ne sera pas versée à la commune mais directement au Sdeer et viendra en déduction de ce que nous devons au Sdeer.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

SOLLICITE une subvention auprès du département de la Charente-Maritime pour les travaux de génie civil télécom, dans le cadre de l'enfouissement des réseaux de la rue de la Mairie, de la rue des Chênes, de la rue du Terrier et de la rue de Royan, estimés à 67.273,43 € HT.

DIT que les dépenses pour ces travaux seront inscrites au budget primitif de l'année 2024.

DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget principal, chapitre 13.

Finances

2023/32 - Demande de subvention au département de la Charente-Maritime pour les travaux de réfection de la toiture de la gendarmerie et de la réfection de la toiture du local 55 rue Nationale dans le cadre du fonds pour la revitalisation des communes rurales

Les travaux de réfection des toitures de la gendarmerie et du local 55 rue Nationale peuvent être subventionnés par le département dans le cadre du fonds pour la revitalisation des communes rurales, jusqu'à 40 % du montant HT des travaux.

Ces travaux devant être réalisés aux beaux jours, nous demanderons la possibilité de commencer les travaux avant l'accord d'attribution de la subvention.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

SOLLICITE une subvention auprès du département de la Charente-Maritime pour les travaux de réfection de la toiture de la gendarmerie et de réfection de la toiture du local 55 rue Nationale dans le cadre du fonds pour la revitalisation des communes rurales, estimés à 23.828,74 € HT.

DIT que les dépenses pour ces travaux sont inscrites au budget primitif de l'année 2023.

DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget principal, chapitre 13.

Domaine et patrimoine

2023/33 - Convention de mise à disposition d'une partie de la parcelle ZK 135 au Syndicat Intercommunal du collège Fontbruant

Les équipements sportifs du collège se composent du Cosec (propriété du SIVU), d'un plateau d'éducation physique extérieur et d'un petit terrain aménagé équivalent à un demi terrain de football. Le collège compte quatre professeurs d'EPS et les installations sportives ne sont pas suffisantes pour qu'ils puissent faire cours en même temps notamment quand il fait mauvais temps.

Les professeurs d'EPS ont donc sollicité le SIVU pour savoir s'il accepterait de réaliser une nouvelle salle de sport.

Le président du SIVU a été autorisé par délibération du Comité Syndical du SIVU à lancer le projet de construction d'une nouvelle salle de sport, après avoir pris contact avec le département de la Charente-Maritime qui a accepté de financer le projet à hauteur de 50 % à condition que la Commune mette le terrain à disposition et que la salle soit à l'usage exclusif des collégiens, à l'exclusion de tout autre usage (des associations notamment).

Il y a lieu de passer une convention avec le SIVU pour mettre une partie de la parcelle ZK 135 à disposition du SIVU pour permettre la construction d'une nouvelle salle de sport qui comprendra, tenant compte des besoins et demandes des professeurs d'EPS, une salle d'arts martiaux/danse, un mur d'escalade, des vestiaires, des sanitaires et des locaux techniques. Ce nouveau bâtiment s'adossera à l'aire sportive, permettant ainsi «d'utiliser» un mur déjà construit.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,
ACCEPTE de mettre à la disposition à titre gratuit du SIVU du collège Fontbruant une partie de la parcelle ZK 135 d'environ 500 m² pour la construction d'une salle de sport.
AUTORISE le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Domaine et patrimoine

2023/34 - Cession d'une partie de la parcelle AL 350 sise Fief du Moulin de la Groie au Groupe Ménard

La Commune a été sollicitée par le Groupe Ménard, entreprise de plombier-chauffagiste actuellement installée à Saintes, pour venir s'implanter à Saint-Porchaire.

Il leur a proposé un terrain classé en zone UXa, pour une superficie d'environ 2.200 m², dont la Commune est propriétaire. Le reste de la parcelle, environ 4.300 m², est classé en zone N (naturelle) et ne sera pas cédé.

La transaction a été négociée au prix de 8 €/m², comme les parcelles déjà vendues dans ce secteur, soit 17.600 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ avec 16 voix pour et 2 contre (Mmes Louassier et Moizan), le Conseil Municipal,

CÈDE au Groupe Ménard, sis rue des Fougères à 17100 Saintes, une partie de la parcelle communale, soit 2.200 m², cadastrée AL 350 sise Fief du Moulin de la Groie, selon plan ci-annexé.

FIXE le prix de vente à 8 €/m², soit un prix total de 17.600 €.

DIT que les frais de bornage et les frais de rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE le Maire à intervenir pour la signature de cet acte et de tout document relatif à cette vente.

DIT que la recette en résultant sera constatée au budget communal, chapitre 024.

Domaine et patrimoine

2023/35 - Acquisition des parcelles AL 339, AL 340, AL 341 et AL 345 sises Fief du Moulin de la Groie appartenant à la SCI Le Garrlaban

La parcelle AL 350 est enclavée et le plus simple est de prévoir une sortie vers le chemin rural. Pour ce faire, Monsieur le Maire a contacté le propriétaire de la parcelle AL 341 qui réside dans les Bouches-du-Rhône.

Celui-ci a accepté de vendre cette parcelle à la Commune sous réserve qu'elle acquiert également trois autres parcelles dont il est propriétaire (AL 339, AL 340 et AL 345) et dont il n'a pas usage. Les parcelles AL 341, AL 339 et AL 340 sont situées en zone N.

La parcelle AL 345 est située en zone UXa.

La négociation a abouti à :

- les parcelles classées en zone N, pour une superficie totale de 6.098 m² = 15.536 €, soit 2,54 € m²

- la parcelle classée en zone UXa, pour une superficie de 1.183 m² = 9.464 €, soit 8 €/m²

Au total = 25.000 €

Suite page suivante...

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ avec 16 voix pour et 2 contre (Mmes Louassier et Moizan), le Conseil Municipal,

ACQUIERT les parcelles AL 339, AL 340, AL 341 et AL 345 sises Fief du Moulin de la Groie, pour une superficie totale de 7.281 m² appartenant à la SCI Le Garlaban, selon plan ci-annexé.

FIXE le prix d'acquisition pour les quatre parcelles à 25.000 €.

DIT que les frais de bornage, uniquement pour la parcelle AL 345, et les frais de rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la Commune.

AUTORISE le Maire à intervenir pour la signature de cet acte et de tout document relatif à cette vente.

DIT que la dépenses en résultant sera imputée au budget communal, chapitre 21.

n° 2022/66 du 19 décembre 2022 sollicitant une subvention au titre du programme européen Feder (fonds européen pour le développement rural) pour les travaux de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Finances

2023/37 - Maison Marie Bon / Pierre Loti - Modification de la délibération de demande de subvention au titre du programme européen LEADER : autorisation de signature

La Commune a reçu la même demande pour la subvention pour les travaux de la Maison Marie Bon / Pierre Loti au titre du programme européen Leader. Le Conseil doit là aussi autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement, en complément des délibérations du 20 décembre 2021 et du 28 novembre 2022.

Séance du 24 juillet 2023

Finances

2023/36 - Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire - Modification de la délibération de demande de subvention au titre du programme européen Feder : autorisation de signature

Lors de la séance du 19 décembre 2022, le Conseil a délibéré pour solliciter une subvention au titre du programme européen Feder, pour les travaux de construction de la maison de santé.

Le dossier est en cours d'étude auprès des services de la Région Nouvelle-Aquitaine qui gère les fonds européens. Ces dossiers sont dans un premier temps étudiés par le Pays de Saintonge Romane qui a appelé le secrétariat pour nous informer qu'il manquait une précision dans notre délibération, à savoir l'autorisation pour Monsieur le Maire de signer la convention de financement.

Il convient donc de prendre une délibération en ce sens.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

AUTORISE le Maire à signer la convention de financement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ avec 15 voix pour (Mmes Louassier et Moizan n'ont pas pris part au vote), le Conseil Municipal,

AUTORISE le Maire à signer la convention de financement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution des délibérations n° 2021/65 du 20 décembre 2021 et n° 2022/49 du 28 novembre 2022 sollicitant une subvention au titre du programme européen Leader pour les travaux de réhabilitation de la Maison Marie Bon / Pierre Loti.

Séance du 16 octobre 2023

Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme - Procédure de révision allégée n° 2 pour la zone Ap du secteur Les Racines - extension de la zone AUx (parcelles ZP 460, ZP 463, ZP 464 pour partie - ex-parcelles ZP 15, ZP 16, ZP 124)

Cette demande de révision du PLU concerne la plateforme logistique de préparation de véhicules du groupe Dubreuil située dans la zone d'activités des Racines, rue du Gros Chêne.

Cette révision du PLU est rendue nécessaire pour permettre le développement des espaces de stationnement, techniques et de stockage de cette activité ; il est envisagé l'ouverture à l'urbanisation partielle de trois parcelles classées en secteur Ap, jouxtant la zone AUx.

L'extension correspondrait à une surface de 0,487 ha.

L'entreprise demande une possibilité d'extension de son activité à court-moyen terme, afin de pouvoir :

- créer de la surface complémentaire nécessaire pour prendre en compte la forte croissance du parc de véhicules électriques qui oblige la création d'aires de charge (environ 50 véhicules à recharger par jour)
- intégrer des espaces techniques et de stockage tout en préservant des espaces « tampons », aménagés (modelage du terrain dans le respect de la topographie actuelle, prolongement du merlon talus, plantations...)
- prendre en compte les surfaces nécessaires à la gestion et au traitement des eaux pluviales (des surfaces d'activités et du bassin versant agricole ouest) en continuité des travaux réalisés

L'objet de l'évolution du PLU :

- zonage : extension de la zone AUx (éventuellement classement en zone de type UX), déplacement de la trame d'espaces verts protégés à créer (en frange de la zone à aménager)
- adaptation de l'OAP correspondante « secteur des Racines »
- évolution du règlement pour cette zone si classement en zone de type UX (option)

La procédure adaptée est la révision allégée du PLU car l'évolution demandée va conduire à la réduction d'une petite partie de la zone agricole et un décalage de la trame d'espaces verts protégés ; pour ce type de modification il n'y a pas de débat sur le PADD et la consultation des personnes publiques associées est remplacée par une réunion d'examen conjoint. Monsieur le Maire fait alors référence à un extrait de l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme :

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, le projet de révision arrêté fait l'objet d'un examen conjoint de l'État, de l'établissement public de coopération intercommunale compétent ou

de la commune et des personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 lorsque, sans qu'il soit porté atteinte aux orientations définies par le plan d'aménagement et de développement durables :

1° La révision a uniquement pour objet de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;

2° La révision a uniquement pour objet de réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ;

[...]

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 15 voix pour, 1 abstention (M. Tireau) et 3 contre (Mmes Louassier et Moizan et M. Garraud), le Conseil Municipal,

PRESCRIT la révision allégée n° 2 avec pour objectif l'ouverture à l'urbanisation partielle de trois parcelles (ZP 460, ZP 463, ZP 464 pour partie) classées en secteur Ap, jouxtant la zone AUx aménagée pour permettre notamment le développement des espaces de stationnement, techniques et de stockage de l'activité industrielle (plateforme logistique de préparation de véhicules) dans la zone d'activités des Racines à la sortie Est du bourg de Saint-Porchaire.

DÉFINIT, conformément aux articles L.103-3 et L.103-4 du Code de l'urbanisme, les modalités de concertation suivantes qui seront strictement respectées pendant toute la durée de l'élaboration du projet :

un cahier de concertation sera mis à la disposition du public en mairie durant toute la phase de l'étude

des éléments d'études relatifs au projet d'aménagement et évolution du PLU seront mis à disposition du public à l'accueil en mairie

AUTORISE le Maire à signer tout contrat, avenant ou convention de prestations ou de services concernant la révision allégée du PLU.

ASSOCIERA les personnes publiques associées mentionnées aux articles L.123-7 et L.132-9 du Code de l'urbanisme.

CONSULTERA au cours de la procédure, si elles en font la demande, les personnes publiques prévues au titre des articles L.132-12 et L.132-13 du Code de l'urbanisme.

Suite page suivante...

DIT que conformément à l'article R.153-21 du Code de l'urbanisme ; la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal opération 241.

Finances

Demande de subvention au département de la Charente-Maritime pour les travaux sur la voirie communale accidentogène

Depuis quelques années le département de la Charente-Maritime propose aux communes de les aider financièrement pour les travaux sur la voirie accidentogène, à hauteur de 50 %.

Le Syndicat Départemental de la Voirie nous a alors informé que les travaux de Point à Temps Automatique à réaliser sur la commune et commandés par la CDC pouvaient faire l'objet d'une demande de subvention de la part de la commune au titre de cette aide départementale.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

SOLLICITE l'aide du département de la Charente-Maritime pour les travaux réalisés sur la voirie communale accidentogène, dont le montant est estimé à 10.680,00 € HT.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget principal, chapitre 13.

Domaine et patrimoine

Renouvellement de la convention précaire de mise à disposition de la parcelle ZP 10 à Monsieur Jacques Chancellé

Renouvellement de la convention précaire de mise à disposition de la parcelle ZO 164 à Monsieur Jacques Chancellé

Comme chaque année, il est rappelé que la commune met à la disposition de Monsieur Jacques Chancellé deux parcelles communales cadas-

trées ZP 10 au lieu-dit Les Grandes Renaudières d'une superficie de 23a 40ca et ZO 164 au lieu-dit Le Grand Pallet d'une superficie de 59a 94ca pour son activité agricole.

Les conventions en cours doivent être renouvelées pour la période du 29 septembre 2023 au 28 septembre 2024. Le loyer est révisé sur la base de l'indice national des fermages. Le dernier loyer pour la parcelle ZP 10 est de 16,96 € et pour la parcelle ZO 164 de 42,26 €, soit au total 59,22 €, pour les 2 parcelles.

Les nouveaux loyers seront calculés ainsi qu'il suit :

- Indice National des Fermages 2023 : 116,46 (+ 5,63 %)

- parcelle ZP 10 : pour la période du 29/09/2023 au 28/09/2024 = 16,96 € x 1,0563 = 17,92 €

- parcelle ZO 164 : pour la période du 29/09/2023 au 28/09/2024 = 42,26 € x 1,0563 = 44,64 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

APPROUVE le renouvellement de la convention avec Monsieur Jacques Chancellé pour la mise à disposition de la parcelle ZP 10 d'une superficie de 23a 40ca pour y exercer une activité agricole, pour une période d'un an du 29 septembre 2023 au 28 septembre 2024.

FIXE le loyer annuel à 17,92 €, en application de l'Indice National des Fermages 2023 : 116,46.

AUTORISE le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

PRÉCISE que la recette correspondante sera constatée au budget communal chapitre 75.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

APPROUVE le renouvellement de la convention avec Monsieur Jacques Chancellé pour la mise à disposition de la parcelle ZO 164 d'une superficie de 57a 72ca pour y exercer une activité agricole, pour une période d'un an du 29 septembre 2023 au 28 septembre 2024.

FIXE le loyer annuel à 44,64 €, en application de l'Indice National des Fermages 2023 : 116,46.

AUTORISE le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

PRÉCISE que la recette correspondante sera constatée au budget communal chapitre 75.

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

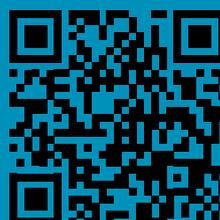
Les procès-verbaux du conseil municipal sont consultables dans leur intégralité

en mairie ou sur le site
www.st-porchaire.fr

rubrique vie municipale
/ procès-verbaux des conseils municipaux



SITE INTERNET DE LA COMMUNE



www.st-porchaire.fr

Tribune d'expression de la minorité



« Pas de débat !! »

(dixit M. le Maire à chaque question orale)

Le Conseil Municipal de Saint-Porchaire ne doit-il être qu'une simple chambre d'enregistrement ?

Il devrait d'abord être le lieu où dialoguent l'ensemble des élus (majorité et minorité) pour mieux appréhender les projets de l'exécutif (mairie et adjoints), construire collectivement des solutions d'intérêt général, et seulement ensuite voter les délibérations.

C'est pour cette raison que nous réclamons, en vain, les documents permettant de préparer le conseil municipal ainsi que les comptes-rendus du conseil d'école.

Malgré tout, soyez sûrs que nous gardons un œil critique et réaliste sur toutes les décisions municipales.

« Réenchanter l'idéal démocratique nécessite de rendre le conseil municipal plus transparent, plus participatif et plus collaboratif. »

La gazette des communes du 18/12/2019.

Une surveillance active : contrôler n'est pas chipoter

En début de mandat, le Maire a reçu du Conseil Municipal certaines délégations pour gérer la commune. Il prend cependant des décisions pour lesquelles il n'a pas de délégation (dépôts de permis de construire pour des bâtiments communaux, signature de conventions). Lui rappeler que c'est contraire aux règlements, est-ce vraiment chipoter ?

Dernièrement, nous avons également rappelé à M. le Maire que le secrétaire de séance est le seul maître de la rédaction du Procès-Verbal du conseil municipal. Un Maire ne peut pas le corriger de sa propre initiative et doit, comme tout élu, faire part de ses remarques lors de la séance d'adoption. Est-ce encore chipoter ?

Nous vous souhaitons à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour nous contacter : agirensemblepourSP@gmail.com
Nous suivre sur Facebook : @AgirEnsemblepourSP

Nadège LOUASSIER, Patrick GARRAUD,
Claire MOIZAN et Daniel TIREAU

Rédigé le 14 novembre 2023



La Maison Marie Bon : Pierre Loti à Saint-Porchaire

L'évènement «Pierre Loti 2023» marque le centenaire de la mort de l'écrivain Pierre Loti, académicien et officier de marine.

Rochefort, dont la Maison Pierre Loti est en restauration, a souhaité associer les lieux où Pierre Loti a vécu, l'île d'Oléron et Saint-Porchaire.

La Commune, propriétaire de la maison où sa sœur Marie, résidait avec son mari percepteur et où le jeune Julien venait passer ses vacances, a décidé de valoriser ce patrimoine pour en faire un lieu touristique.

L'écrivain étant décédé en juin 1923, il fallait réaliser des travaux de restauration au cours de 1^{er} semestre 2023 pour per-

mettre aux visiteurs de découvrir cette maison et surtout faire renaître à travers un parcours scénographié, l'esprit qui régnait à cette époque dans la famille Viaud.

Au cœur du bourg, dans un décor naturel authentique par rapport à ce que décrit Pierre Loti, à proximité du Château de la Roche-Courbon qu'il contribua à préserver, Pierre Loti appréciait beaucoup le charme de ces lieux. De plus, Monsieur et Madame Sébert-Badois, propriétaires du château, ont répondu très favorablement à l'idée de relier le château au centre-bourg en établissant un cheminement pédestre. Les différents propriétaires des terrains concernés le long du ruisseau ont autorisé la concrétisation de ce projet.

Après plusieurs mois de travaux, l'inauguration de la Maison Marie Bon - Pierre Loti a eu lieu le 1^{er} juillet 2023 en présence de Madame Schaff, Sous-Préfète de Saintes et d'élus régionaux et départementaux.

À travers cette restauration, c'est l'esprit de famille, c'est la sensibilité du jeune Julien adolescent, envahi par ses émotions, qui est montré grâce à la sobriété de la scénographie très évocatrice, que le visiteur, prenant son temps, a pu découvrir.

Au cours des deux mois d'ouverture pendant la saison estivale, ce sont près de 800 personnes qui ont découvert, non seulement ce lieu mais aussi ce personnage, écrivain, académicien, grand voyageur, qui est tombé dans l'oubli mais qui mérite d'être lu et relu.

La Communauté de Communes Cœur de Saintonge, qui a la compétence tourisme, a œuvré de concert pour la réussite de ce projet qui contribue à mieux valoriser et faire connaître notre territoire.



Prime Jeunesse

Toutefois un évènement heureux succéda promptement à nos deuils : ma sœur ne nous quitta plus. Son mari vint habiter, à environ vingt-deux kilomètres de Rochefort, une petite ville, presque un village, qui s'appelait Fontbruant, près d'une antique forêt de chênes verts. Leur installation, qui devait être provisoire, dura une douzaine d'années, - ce qui, à l'âge que j'avais alors, représente une période très longue, - et ce Fontbruant fut dans la suite un des lieux de la terre auxquels je m'attachai le plus passionnément.

Près d'une grand'route, où quelques dernières diligences passaient encore en faisant leurs gaies sonnaillles de grelots, et à la tête d'un pont jeté sur un ravin plein de sources, ils avaient choisi une adorable vieille maison, aux murs épais comme des remparts, avec deux jardins superposés, plantés de grands arbres et qui communiquaient par un escalier de pierres mous-sues. J'avais là ma chambre, bien entendu, ma chambre à moi où jamais personne d'autre n'eût le droit de demeurer et où, pendant mes premières années de marine, je devais revenir tant de fois avec une émotion très douce, entre mes longues campagnes.

Pierre Loti
Prime Jeunesse,
1919, extrait

Une naissance, Un arbre

Pour la troisième année consécutive, Saint-Porchaire est fière de souligner la naissance d'un enfant sur sa commune, en offrant à sa famille un arbre, qui, au fil du temps, grandira à ses côtés.

En plantant ces arbres aujourd'hui, nous plantons aussi des graines d'espoir. Chacun de nous a un rôle à jouer dans la préservation de notre planète, et ces arbres symbolisent notre engagement commun envers cette noble cause.

Cette année, les parents ont eu le choix de planter l'arbre,

soit chez eux, soit sur le terrain communal situé rue de Soultzmatt. Les familles présentes ont assisté à la plantation sur le terrain communal de quatre lagerstroemias. La cérémonie s'est poursuivie à la salle des fêtes.

Après avoir prononcé son discours, Monsieur le Maire a procédé à la remise du certificat de parrainage. Un pot de l'amitié a clôturé la cérémonie.

Avant de repartir, enchantés dans leurs foyers respectifs, oliviers, pruniers, lilas des indes, albizias ont été confiés aux parents qui avaient choisi l'espèce qu'ils préféreraient planter chez eux pour marquer l'arrivée de leur enfant.

Sur les 15 naissances déclarées en 2022, 13 enfants ont participé à l'évènement.



Restauration des peintures murales du chœur de l'église Saint-Porchaire

L'église Saint-Porchaire, édifice du XII^e siècle et du XV^e siècle, comporte en son chœur, des traces de fresques datant du XIX^e siècle. Ces peintures sont composées en partie inférieure de motifs décoratifs et en partie supérieure de motifs figuratifs.

Dans la mesure où sont présents des éléments de décor remarquables dont les lacunes laissent entrevoir un décor plus ancien, un travail préalable de diagnostic sur leur état sanitaire et leur adhérence à un support polychrome antérieur a été réalisé par Madame Marie-Pierre Niguès, architecte du patrimoine. Ce diagnostic général a permis un état des lieux exhaustif des désordres et pathologies de l'église et a proposé les travaux nécessaires pour la restauration des peintures murales du chœur.

Suite à l'accord de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour réaliser ces travaux, et considérant l'intérêt patrimonial, architectural, historique et culturel de l'église Saint-Porchaire, classée monument historique depuis 1933, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour la réalisation de ces travaux en 2016.

L'église étant classée, ces travaux ont demandé l'autorisation de la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui a diligencé en septembre 2017 des fouilles archéologiques dans le pourtour de l'église, fouilles qui ont eu lieu début 2019.

À la suite de cette expertise, des prescriptions ont été émises par le Préfet de Région sur la faisabilité des travaux et le marché public pour la restauration des peintures murales du chœur de l'église n'a pu être lancé qu'en mars 2021 pour un début de travaux en septembre 2021.

À ce jour, les travaux extérieurs sont terminés. Un échafaudage a cependant été remonté à l'extérieur sur le parvis de l'église pour la restauration du grand vitrail.

Les travaux intérieurs ont commencé en septembre 2023 : un échafaudage a été monté à l'intérieur de l'église, le baldaquin est entièrement protégé, la statuaire a été mise en sécurité et certains vitraux vont être déposés pour la restauration.

Les travaux d'assainissement intérieur vont commencer en premier, puis il y aura une reprise de l'éclairage et du chauffage avant la restauration des peintures.

Il faudra compter encore une année de travaux.



FINANCEMENT

Au total, le coût de cette restauration de notre patrimoine s'élève à 585.658 € HT et sont financés à hauteur de 70 %

- par l'état : 35 %,
- la Région Nouvelle Aquitaine : 15 %
- et le Département de la Charente-Maritime 20 %.

Les travaux



Réfection des trottoirs

• Rue des Coudraies 2 zones

1/ côté numéros pairs :
enrobé rouge de l'intersection rue du Stade au 18 ter.
2/ côté numéros impairs : trottoir en calcaire,
de l'intersection rue du Treuil au numéro 31.

• Rue du Stade

Trottoir en enrobé rouge côtés impairs, du numéro 3
à l'intersection avec la rue des Coudraies.

• Rue des Coudraies

Abattage d'un arbre penché situé face au numéro 13 menaçant
de tomber sur la chaussée.

Aire de jeux de la place du Champ de Foire

**Remplacement du jeu portique en bois destiné aux enfants
de 2 à 7 ans.** En raison de son utilisation fréquente et de l'usure
normale, il était nécessaire de procéder à son remplacement
par un modèle plus moderne, adapté à la même tranche d'âge.
C'est chose faite, le nouveau jeu respecte les normes actuelles
en matière de sécurité.

Nouveau panneau d'informations

**La Commune a procédé à la fin de l'été, au changement
de son panneau d'informations.** L'émergence de nouvelles
technologies a rendu l'ancien panneau obsolète. Le désir
d'apporter des technologies plus modernes à nos administrés
était une nécessité. Avec le nouveau panneau d'informations,
vous pouvez être informé en temps réel, sur votre smartphone,
des nouveautés publiées sur le panneau.



RAPPEL

IL Y A ENCORE
TROP D'AUTOMOBILISTES
QUI NE RESPECTENT PAS
LA LIMITATION DE VITESSE
EN VILLE.

50 KM/H

VITESSE RESPECTÉE
= SÉCURITÉ

Comment devenir un citoyen connecté ?

Prochainement, téléchargez gratuitement sur votre
téléphone portable, l'application « Cityall ».

- Ouvrez l'application.
- Cliquez sur l'icône « recherche »
situé en bas à droite de votre écran.
- Tapez le nom de votre commune.



C'est parti, vous êtes connecté au fil d'information de
votre commune. À chaque nouveauté publiée sur le
panneau d'information, vous recevez une alerte sur votre
smartphone.



Inauguration du nouveau centre d'incendie et de secours

Le 18 novembre 2023 résonnera toujours dans la mémoire du Lieutenant Joël Mazière et des Sapeurs-Pompiers Volontaires de notre Centre d'Incendie et de Secours. C'est le jour choisi pour l'inauguration de cette nouvelle structure.

En présence de Monsieur Brice Blondel, Préfet de la Charente-Maritime, de Madame Sylvie Marcilly, Présidente du Conseil Départemental, de Monsieur Stéphane Vilain, Président du Casdis, du Contrôleur Général Didier Marcaillou, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours, de Monsieur Jean-Claude Grenon, Maire de Saint-Porchaire, le ruban tricolore a été coupé, symbolisant ainsi cet évènement, puis la plaque commémorative a été dévoilée.

La Commune de Saint-Porchaire s'est dotée du corps des sapeurs-pompiers en 1909. Différents bâtiments ont abrité successivement les soldats du feu. Celui qui vient d'être inauguré est non seulement très fonctionnel mais il met en valeur l'aspect opérationnel de ce lieu

dans lequel trouve à s'exprimer le sens inaltérable du devoir qui pousse nos sapeurs-pompiers volontaires à agir à chaque sortie au service de leurs concitoyens. Un tel équipement, pratiquement trois fois plus grand que le bâtiment qu'ils viennent de quitter, est pour les sapeurs-pompiers volontaires une forme de reconnaissance pour

la mission et l'engagement qu'ils assument.

Ce nouveau Centre d'Incendie et de Secours qui fait la fierté de nos sapeurs-pompiers volontaires conforte aussi l'image de notre Commune dans son évolution tournée vers l'avenir.





Financement

La construction a été entièrement financée par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, la Commune ayant cédé le terrain à l'euro symbolique et pris en charge la voie qui permet aux sapeurs-pompiers d'accéder à l'arrière du bâtiment lors des interventions.

Un service de proximité

Un centre d'incendie et de secours est avant tout un service de proximité qui demande efficacité lors des interventions et rapidité pour intervenir auprès des personnes en détresse ou des biens lors d'un sinistre. Courage et dévouement sont les deux mots qui caractérisent le mieux nos sapeurs-pompiers volontaires qui ont choisi de se former pour secourir, dans des circonstances parfois difficiles, leurs concitoyens.

Ce service n'a plus à démontrer ni son utilité ni sa nécessité, le nombre de fois que nous voyons passer l'ambulance ou entendons le signe distinctif de leurs camions suffit à nous en convaincre. Et lors des tempêtes, c'est à eux qu'on fait appel en premier.

Rentrée scolaire 2023-2024



Les effectifs de l'école élémentaire et de l'école maternelle sont en hausse. C'est en tout 203 élèves qui sont accueillis dans nos deux écoles, 129 à l'élémentaire et 74 à la maternelle.

Parmi cet effectif, 12 élèves font partie du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier degré.

Cette année, nos écoles ont accueilli deux nouveaux directeurs, Monsieur Jean-François Traquet-Decou à la direction de l'école élémentaire en charge de la classe des CM2 et Monsieur Thibault Dairain à la direction de l'école maternelle en charge de la classe des grandes sections et d'une partie des CP.



Cette augmentation des effectifs s'est faite ressentir aussi pour les effectifs de la garderie. Aussi, depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, après avoir recruté deux animatrices, les enfants de maternelle et de l'élémentaire sont répartis en deux groupes afin d'être accueillis dans de meilleures conditions. Les élèves de l'école maternelle sont accueillis dans les locaux jouxtant le portail de l'école élémentaire et les élèves de l'école élémentaire sont quant à eux toujours accueillis dans les locaux habituels.

Enfin, le restaurant scolaire sert 151 repas par jour. Les menus sont consultables sur le site internet de la commune : www.st-porchaire.fr et affichés à la porte des écoles. Depuis le 1^{er} janvier 2023, les menus listent les produits allergènes.





Bibliothèque municipale

Depuis le mois d'octobre, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque reçoit, comme les années précédentes, les enfants de l'école maternelle le mardi tous les quinze jours.

De plus, cette année, suite à la demande du nouveau directeur, les bénévoles ont le plaisir d'accueillir les élèves de l'école élémentaire. Les classes viennent le vendredi tous les quinze jours et les enfants sont ravis de pouvoir choisir de nouveaux livres.

La bibliothèque a aussi été sélectionnée pour participer aux « Lectures musicales 2023 », programme d'animation proposé par la Médiathèque Départementale auprès du public scolaire.

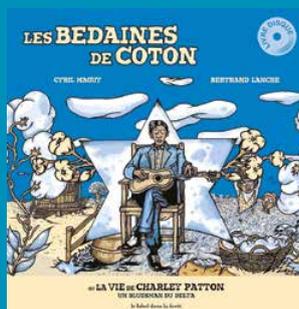
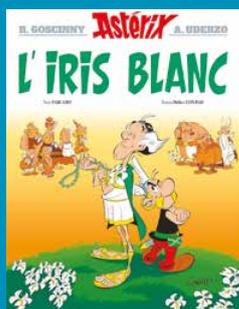
Ce sont donc les classes de CM1 et CM2 qui ont pu, lundi 20 novembre, découvrir l'univers du Blues et la vie de Charley Patton, en écoutant Cyril Maguy interpréter au son de ses

guitares « Les Bedaines de Coton ».

À l'issue de cette lecture musicale, les enfants ont pu échanger sur les instruments de musique, le blues, l'histoire de l'Amérique...

Le livre « Les Bedaines de Coton » ainsi que d'autres sur ces différents thèmes sont en prêt à la bibliothèque.

ET COMME TOUJOURS, QUELQUES NOUVEAUTÉS...



Octobre Rose

Cette année, la municipalité a voulu mettre à l'honneur les commerçants du bourg en leur proposant de participer au concours de « La plus belle vitrine d'Octobre rose ».

Le jury, composé de cinq femmes du conseil municipal, a élu *L'Atelier de Coiffure* lauréate du concours 2023 !

Le prix, une orchidée blanche et le titre de Lauréat du concours 2023, a été remis le 15 novembre par monsieur le Maire et l'adjointe déléguée à l'Animation Locale, en présence de toute l'équipe du salon de coiffure et de conseillers municipaux. Tous ont trinqué avec convivialité autour d'un verre offert par Monsieur Chaumette et son équipe.

Les autres commerçants en lice se sont vus remettre, pour les féliciter et les remercier de leur participation, une rose ou une galette.



La Cérémonie du 11 Novembre

Comme chaque année, la Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 a été célébrée en présence des représentants des anciens combattants, de nombreux militaires, gendarmes, pompiers, conseillers municipaux et habitants.

Cette cérémonie a été suivie du traditionnel vin d'honneur servi à la salle des fêtes.



Fête du Vin d'Alsace et de la Choucroute

C'est tout au long du week-end des 4 et 5 novembre dernier qu'a eu lieu la toute dernière édition de la Fête du Vin d'Alsace et de la Choucroute, organisée par la Commune et le Comité des Fêtes.

C'est chaque année une vraie joie de se retrouver autour de cette manifestation qui a de nouveau rencontré un grand succès.

Nous avons accueilli les viticulteurs de Soultzmatt, toujours les mêmes depuis de nombreuses années, ainsi que le traiteur de Soultzmatt Dominique Bieth et son équipe, chargé de la restauration.

Comme d'habitude, chacun a pu profiter des plats traditionnels alsaciens sur place ou à emporter et découvrir ou redécouvrir des vins de qualité (à consommer avec modération).

C'est donc dans une ambiance festive, conviviale et très amicale que le week-end s'est déroulé.

Depuis avril 1985, notre Commune est officiellement jumelée avec la Commune de Soultzmatt-Wintzfelden en Alsace, cette manifestation est le reflet d'une amitié entre nos deux communes qui prédomine et perdure.



Repas des Anciens



Depuis de nombreuses années, nous accueillons à la Salle des Fêtes nos Anciens le 3^e dimanche du mois d'octobre pour un repas festif et convivial.

Ainsi, les personnes âgées de 70 ans et plus ont été invitées par la municipalité pour le traditionnel «repas des anciens».

122 convives ont pu apprécier le repas préparé par le traiteur Philippe Gault.

Cette année, c'est le duo *Two Be Positive* qui a animé l'après-midi au son des musiques des années 1960 à 2000 et nous avons fait appel à la fleuriste nouvellement installée à Saint-Porchaire «*Fleurs et Brindilles*» pour la décoration florale.

Nous sommes heureux d'organiser chaque année ce moment convivial qui permet à tous de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Les Vendredis festifs de Saint-Porchaire !



Une belle 3^e édition, conviviale et festive !

La Municipalité tient à remercier sincèrement les bénévoles dévoués qui ont œuvré pour satisfaire les exposants et le public, le Comité des fêtes pour sa participation aux festivités du 13 juillet et pour son prêt de matériel, tous les exposants, les musiciens, les chanteurs, les animateurs ainsi que les associations qui ont géré la buvette à chaque soirée... !

Un grand merci à tous ceux qui sont venus !

À l'année prochaine !



Forum des associations

Le 9 septembre, une quinzaine d'associations sportives et culturelles s'est réunie, comme les deux années précédentes, sur le parking de l'aire sportive, de 10h à 13h.

Après le traditionnel petit-déjeuner d'accueil, elles ont pu, en toute convivialité, informer les visiteurs sur leurs activités et effectuer des pré-inscriptions. À 13h, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié !

Bonne année sportive et culturelle à tous !



Nouveau à Saint-Porchaire

Fleurs et Brindilles vous accueille depuis septembre au 85 rue Nationale
07 44 73 86 99





Château de La Vallade

Le 1^{er} janvier 2023, Céline Aleixandre reprenait le Château ainsi que le Golf du Château de La Vallade.



Anciennement privé, le château est désormais un lieu centré autour de l'évènementiel tel que la location du domaine pour des mariages, séminaires, anniversaires, shooting photos, mais aussi chambres d'hôtes.

Concernant l'exploitation du golf, la propriétaire a souhaité s'entourer d'une équipe qualifiée et c'est ainsi qu'un partenariat a été mis en place avec le Golf de La Rochelle Sud. Avec leur savoir-faire et leurs compétences c'est ensemble qu'ils espèrent développer les activités golfiques et rendre ce lieu accessible à tous.

Le restaurant du golf a lui ré-ouvert cet été du mardi au samedi et c'est avec des repas simples et conviviaux que vous pourrez profiter de ce lieu magique.



Portrait d'un Sportif



Vice-Champion du Monde de Walking Football.

Le monde du sport est un vaste terrain où l'effort et la passion se combinent pour créer des histoires remarquables. Voici l'épisode, d'un joueur de l'équipe des « All Star » de Saint-Porchaire. Au Football club de Saint-Porchaire, il y est une figure.

Il a été joueur, entraîneur et président du club. En équipe de France de Walking football depuis deux années, il a su imposer son style et est devenu un élément moteur de ce groupe. La sélection France, Foot en Marchant des +60 ans masculins dont il est le capitaine, a pris la deuxième place de la 1^{ère} édition de la Coupe du Monde de cette pratique. Cette compétition, s'est tenue les jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 août 2023 au St-Georges Park de Derby, en Angleterre.

Le titre de vice-champion du monde est une confirmation de la qualité et du talent de ce groupe.

Félicitations... Didier Peleau pour ton parcours remarquable dans le milieu du Football.

Recensement de la population 2024

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Point de collecte



Le point de collecte
situé rue du Collège a été
nettoyé dans le courant
du mois de septembre
par les services de
la Communauté de
Communes et de Cyclad.

Le lieu est désormais
suivi et surveillé
par vidéoprotection
par les services de
la Communauté de
Communes et de Cyclad.

Tout dépôt sauvage fera
l'objet de poursuites.

En cas de non suivi de
faits, une plainte sera
déposée auprès de la
gendarmerie.

**Le Code Pénal prévoit
une amende jusqu'à
1.500€ en cas de dépôt
sauvage.**

MON MÉMO COMPOSTAGE

Le service public cyclad vous accompagne dans le tri de vos biodéchets.

Le compostage favorise la décomposition de la matière organique par des micro-organismes (bactéries, champignons, vers) en présence d'oxygène et d'eau.



30%

de biodéchets dans nos poubelles peuvent être valorisés en compost !



Réduire la quantité de déchets produits



Obtenir un engrais 100% naturel et gratuit

Quels déchets composter ?

À volonté

Déchets de cuisine



Épluchures, restes de repas, croûtes de fromage...

Déchets de jardin



Feuilles mortes, tontes de pelouse sèche, paille...

Certains déchets de la maison



Filtres à café, sachets de thé, serviettes et mouchoirs en papier blanc uni...

Avec modération

Tailles non broyées, tontes de pelouse fraîche...

Ne pas composter

- Produits non biodégradables (verres, métaux, plastiques, tissus, etc)
 - Couches-culottes et sacs plastiques
 - Produits chimiques
- Plus d'informations sur cyclad.org

Comment composter ?

Les 4 règles d'or

1 DIVERSIFIER LES APPORTS

50% déchets humides (épluchures, restes de repas...) + 50% déchets secs (essentiellement déchets de jardin et maison)



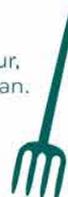
2 FRACTIONNER LES DÉCHETS



3 AÉRER LE COMPOST

En superficie (15-20 cm) au moins tous les 15 jours.

En profondeur, 2 à 3 fois par an.



4 SURVEILLER L'HUMIDITÉ

Un excès d'humidité freine le compostage, et un taux insuffisant arrête le processus de décomposition car les micro-organismes meurent.

MON MÉMO

TRI

EMBALLAGES

Tous les emballages se trient

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Briques alimentaires



Plastiques rigides



Plastiques souples



Emballages en métal

VERRES

Bocaux, pots en verre, bouteilles.



BIODÉCHETS

Epluchures, restes de repas, marc de café, essuie-tout, croûtes de fromage... À composter.



TEXTILES

Vêtements et linge de maison propres et secs, même usés. À déposer dans un sac fermé. Les chaussures s'attachent par paire.



ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié. Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...



PAPIERS ET PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recycle

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...



OBJETS EN BON ÉTAT

Donnez, vendez ou déposez dans la Cyclab'Box



Où va ce déchet ?
Rendez-vous sur cyclad.org

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

CIITEO



COLLECTE des déchets

JOURS FÉRIÉS

À SAINT-PORCHAIRE

La collecte des déchets est assurée les jours fériés, **sauf les 25 décembre 2023 et 1^{er} janvier 2024.**



Rattrapage du lundi 25 décembre 2023



ordures ménagères



emballages



Mardi 26/12/2023



Rattrapage du lundi 1^{er} janvier 2024



ordures ménagères



emballages

Mardi 02/01/2024

Mardi 02/01/2024

Collecte toute la journée, dès 3 h du matin.
Pensez à sortir votre bac ou sac la veille au soir.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

✉ contact@cyclad.org

☎ 05 46 07 16 66

cyclad.org

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir



Assos

les nouvelles
des associations



Les Ateliers Artistiques du Bruant

Une nouvelle activité et une équipe renforcée !



C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli au printemps, la proposition de Saïda Férard d'une nouvelle activité : la danse orientale. Depuis septembre, une dizaine de danseuses se retrouvent chaque semaine, le jeudi de 20h à 21h, à l'espace multi-activités. Durant une heure, ces apprenties danseuses s'initient à cette danse de la féminité, accompagnées de la bienveillance et de l'énergie de Saïda. Il est toujours possible de participer à 2 séances d'essai et pourquoi pas, vous lancer à votre tour dans cette activité particulièrement apaisante, dans une ambiance détendue.

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, plusieurs

adhérentes ont répondu à l'appel du bureau lors de la dernière assemblée générale et sont venues renforcer le conseil d'administration de l'association. Bienvenue à Caroline, Christine, Morgane et Sophie !

Ce sont à présent 10 bénévoles dynamiques et motivées qui font vivre l'association et ses activités déjà bien connues des saint-porcheriens : la danse (modern'jazz et orientale), le yoga, les arts plastiques et le jeu d'échecs. Ces 10 bénévoles (Caroline, Cécile, Christine, Claire, Coraline, Morgane, Nadège, Sophie et Sylvie) sont dorénavant les interlocutrices des 135 adhérents de l'association.

Dates à retenir :

- **Samedi 10 février :** après-midi jeux de société avec la participation du Collectif Saint-Po Sympa
- **Dimanche 11 février :** tournoi d'échecs
- **Week-end du 22 juin :** spectacle de danse

D'autres dates restent à définir et seront communiquées ultérieurement.

En attendant, nous vous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année, dans la joie et le partage, et une belle année 2024 !

Le bureau des AAB
aab-danse-yoga@hotmail.fr
www.ateliersartistiquesbruant.fr





Tai-Chi

La sortie initialement prévue le samedi 24 juin à Rochefort a finalement eu lieu à la Roche Courbon. Cette journée a réuni les participants qui ont bien apprécié la pratique du Tai-Chi le matin et le repas convivial au restaurant, suivi d'une promenade au jardin où l'on s'attarde à Saint-Romain-de-Benet.

Suite à l'Assemblée Générale du 6 juillet dernier qui a réuni les adhérents, Maryse Albert a succédé, dans la fonction de trésorière,

à Chantal Brault qui était à ce poste depuis les débuts de l'association.

Les cours ont repris début septembre, le mercredi soir à 18 h, dans la salle polyvalente du collège avec des personnes souhaitant prendre une part active à leur bien-être, dans un esprit de non performance, de bienveillance et de respect.

Le forum des associations du 9 septembre a permis de prendre contact avec des personnes

intéressées et la séance ouverte à tous du samedi 7 octobre a été l'occasion de découvrir l'activité et de pratiquer en plein air dans les meilleures conditions.

Nous souhaitons à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et formulons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Patrick Février

associationtaichisp@gmail.com

Le Nid des Hirondelles

Nous sommes deux assistantes maternelles et nous exerçons notre métier dans une maison d'assistantes maternelles.

Nous accueillons chaque jour 8 enfants de 0 à 3 ans du lundi au jeudi de 7h30 à 18h et le vendredi de 7h30 à 17h.

Nous sommes une association et nous organisons différentes manifestations pour pérenniser notre activité telles que les ventes de gâteaux, de fleurs en automne et au printemps, une tombola à Pâques et à Noël, la vente de chocolats à Noël, de calendriers faits avec les dessins des petites hirondelles, la vente de fromages en octobre et en mars.

Cela nous permet d'avoir une intervenante qui vient à la MAM une fois par mois pour faire des animations (chants ou théâtre d'ombres, ...).

Nous organisons aussi un spectacle de Noël avec goûter en présence des parents et des sorties (Ferme de Magné et poney,...).

Nos différentes actions de notre quotidien sont visibles sur notre page Facebook.

La MAM Le Nid des Hirondelles

10 rue Pierre de Coubertin

17250 Saint-Porchaire

Tél : 09 83 01 52 66

leniddeshirondelles17@gmail.com



L'APE de Saint-porchaire

Une nouvelle année scolaire commence pour nos enfants et l'APE (Association des Parents d'Elèves et amis de l'école publique) répond de nouveau présente. La nouvelle équipe de l'APE a pour objectifs de récolter des fonds pour les activités des enfants et organiser des manifestations pour leur plus grand plaisir.

Dans le but de faire toujours mieux (l'année dernière, nous avons reversé aux écoles : 1260 € pour l'école élémentaire et 770 € pour l'école maternelle, soit 10€ par élève), nous avons programmé de nouvelles manifestations gourmandes et conviviales pour tous.



Voici notre calendrier pour l'année 2024 :

- une après-midi carnaval samedi 10 février 2024
- une vente de gâteaux commande pour le 26/01/2024 livraison le 16 février 2024
- une soirée loto samedi 17 février 2024
- une soirée Poker samedi 9 mars 2024
- une soirée créole samedi 16 mars 2024
- notre indémodable vide grenier et troc plantes dimanche 5 mai 2024
- une vente de saucissons commande pour le 24/05/2024 livraison le 15 juin 2024
- une après-midi olympiades de la rigolade samedi 25 mai 2024
- notre kermesse de fin d'année scolaire avec le tirage de la tombola samedi 15 juin 2024.

Toutes ces manifestations permettent aux enfants des écoles maternelle et primaire de Saint-Porchaire de profiter de superbes sorties ou de nouveaux matériels. Et tout cela grâce à l'enthousiasme des différents membres actifs de l'association et des parents volontaires, dynamiques et souriants. Suivez-nous et accompagnez-nous dans nos nouvelles aventures !

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de belles manifestations !

Pour nous contacter :

- APE au 07 68 40 43 71
- ape.stporchaire@yahoo.fr
- ou par l'intermédiaire des enseignants
- Facebook : « Ape St Porchaire »



Association des Amis de la Roche-Courbon

10^e édition de la Course Nature 20, 21 et 22 octobre 2023

Cette année, la Course Nature fêtait ses 10 ans. Un anniversaire réussi grâce aux 1 400 participants, à nos partenaires et à notre centaine de bénévoles, toujours présents, volontaires, investis et de bonne humeur durant tout le week-end.

Une journée spéciale entreprises a ouvert cette 10^e édition, le vendredi 20 octobre. Après la course à obstacles, chacun a pu assister à la conférence d'Alain Renaudin sur le Biomimétisme.

La marche semi-nocturne a, comme chaque année, attiré de nombreux randonneurs venus découvrir les jardins éclairés aux flambeaux après une marche en forêt de 8 km. La marche nordique a elle aussi séduit quelques participants. Au total, ce ne sont pas moins de 300 marcheurs qui sont venus au château le samedi.

Nos courses de 8, 14 et 23 km ont également eu un grand succès avec 900 coureurs sur l'ensemble des trois catégories. N'oublions pas les 150 enfants

venus se confronter aux parcours de la Course Nature.

Pour finir cette édition en beauté, ce sont plus de 200 personnes qui sont venues découvrir la nouvelle course à obstacles « La Folle Roche ». Entre boue, forêt et rivière, les coureurs ont affronté une vingtaine d'obstacles répartis sur 6 km de parcours. Entraide et rigolade étaient au rendez-vous !

Deux conférences ont accompagné ce week-end. Le samedi, la conférence d'Alain Renaudin sur le Biomimétisme a été proposée aux marcheurs. Dimanche, c'est Erik Clavery, champion du monde de trail en 2011, qui partageait son expérience.

Nous remercions toutes les personnes présentes durant ce week-end : nos coureurs, nos marcheurs, les accompagnateurs venus en nombre pour encourager tous les participants. Le Conseil d'Administration d'Amicour ainsi que M. et Mme Sébert remercient tout particulièrement l'engagement de nos partenaires et de nos bénévoles.

19^e Marché de Noël les 2 et 3 décembre 2023

Comme chaque année, le château de La Roche Courbon a organisé son traditionnel marché de Noël. Vous avez été nombreux à venir acheter le cadeau idéal auprès des 45 exposants présents sur ce week-end. Durant les deux jours, les balades en calèche ont beaucoup plu et le Père-Noël nous a même rendu une petite visite. Nous vous remercions pour votre présence et espérons vous revoir l'année prochaine !

Adhésion à l'association

Profitez des avantages que propose l'adhésion à Amicour : venez visiter gratuitement l'ensemble du site, bénéficiez de tarifs réduits pour les animations (soirées contées, Site en Scène...) et participez à de belles expériences en venant rejoindre notre équipe pour les grandes manifestations telles que la Course Nature !

Pour obtenir un bulletin d'adhésion, vous pouvez passer à l'accueil du château ou le demander par mail à : contact@amicour.fr ou par téléphone au 05 46 95 60 10 (nous vous l'enverrons par courrier).





Judo Club



Bien que le judoka se retrouve seul face à un adversaire, il a besoin de faire partie d'une équipe pour s'entraîner et avoir du soutien sur les bords des tatamis.

Nos jeunes nous le démontrent année après année avec des résultats plus que satisfaisants lors des différents tournois auxquels ils ont pu participer.

La bonne ambiance régnant lors des entraînements dirigés

par notre enseignant Vivien Reneaume dépasse les murs du dojo et accompagne nos judokas jusque dans leurs déplacements.

Les sourires sur le visage de nos combattants de mini-poussins à cadets lors des différentes remises de médailles en disent long sur leur fierté de défendre les couleurs de leur club dans la région.

Les moins jeunes trouvent également le plaisir de se défouler et de transpirer ensemble tout en progressant et partageant leurs connaissances de judo.

Nous profitons également de moments marquant tels les fêtes de Noël, le partage de la galette ou encore une sortie de fin d'année pour partager différents instants conviviaux en mêlant nos membres et leurs familles, que ce soit les enfants ou les parents.

	17h45 – 19h00	19h00 – 20h30
MARDI	Mini-poussins à Minimes 2017 - 2012	À partir de minimes Débutants et confirmés 2011 et plus
VENDREDI	Mini-poussins à Benjamins 2017 - 2012	À partir de minimes Débutants et confirmés 2011 et plus

Contact

Au Dojo sur les créneaux d'entraînements (rue du collège à Saint Porchaire)

Mail : judoclub.stporchaire@laposte.net **Téléphone :** 06 51 69 87 97

Site internet : <https://jc-stporchaire.clubeo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/judo.club.saint.porchaire>

SPCR FC



Le SPCR FC, créé il y a maintenant 7 ans, poursuit son chemin sur une spirale globalement positive. Notre équipe fanion, malgré une rétrogradation en niveau inférieur, a terminé demi-finaliste du challenge départemental de la Charente-Maritime. Elle a pour mission cette année de reprendre sa place au niveau supérieur ; elle est actuellement 2^e de sa poule.

Notre équipe de walking-foot, quant à elle, a reçu le prix du club de l'année et obtient en ce début de saison de bons résultats. Pour nos vétérans, c'est toujours le même plaisir de se retrouver.

De son côté, l'école de foot grandit petit à petit et prend un nouvel essor avec la création d'un groupement de jeunes regroupant le SPCR FC, l'USPL (Pont l'Abbé) et l'ESNG (Nieul-Le Gua), nos clubs voisins sous le nom du GJSA (Groupement des jeunes Seudre Arnoult). Le nombre de licenciés ne cesse d'augmenter que ce soit chez les garçons comme chez les filles, ce qui nous permet de présenter nos jeunes à des niveaux départementaux intéressants.

Ce groupement nous permet également de mutualiser nos sites d'entraînements.

Nous évoluons en première division chez les U16-U17, en deuxième division avec nos U14-U15, en élite et quatrième division pour les U12-U13.

En ce qui concerne le foot d'animation, tout se passe pour le mieux, nous avons au minimum deux coachs par catégorie, en allant des U6 aux U11.

Le SPCR FC garde pour objectif de replacer le plus rapidement possible au maximum ses équipes au niveau régional mais aussi de pérenniser la formation et l'éducation de nos jeunes.

Horaires des entraînements

Pour les entraînements des différentes catégories voici le planning et les coordonnées des personnes à contacter.

Sur le site de Saint-Porchaire

- Les seniors : mardi et jeudi de 19h à 20h30 - contact Cédric Merceron au 06 33 29 59 63

- Les vétérans : lundi à partir de 19h30 - contact Olivier Gachet au 06-15-21-96-15 ou Jonathan Roy au 06-88-94-71-37

- Le walking foot (à partir de 50 ans) : mercredi à partir de 19h - contact Laurent Saint-Pierre au 06-81-41-01-61

- Pour les U12-U13 : entraînements mercredi et vendredi à partir de 18h30 à 19h30 sur le site de Saint-Porchaire

- Pour les U14-U15 : entraînements lundi de 18h00 à 20h00

Sur le site de Corme-Royal

- Pour les jeunes des catégories U6 à U9 : entraînements mercredi de 18h15 à 19h30

- Pour les U10 à U11 : entraînements lundi et mercredi à partir de 18h30 à 20h

- Pour les U14-U15 : entraînements lundi de 18h30 à 20h

Sur le site de Nieul sur Seudre

- Les U6-U7 : mardi de 18h30 à 19h30

- Les U7-U8 : mardi et vendredi de 18h30 à 19h30

- Les U10-U11 : vendredi et mercredi de 18h30 à 20h

Sur le site du Gua

- Pour les U14-U15 : entraînements mercredi de 18h à 20h

Sur le site de Pont l'Abbé

- Pour les U16-U17 : mercredi et vendredi de 18h à 20h

- Spécification gardiens : mercredi de 19h à 20h

Contact pour les catégories allant des U6 à U19 : Nicolas Dutreuil (responsable technique jeunes du groupement) 06 89 24 09 18

Pour ce qui est de l'encadrement, il faut remercier l'ensemble des dirigeants pour leur dévouement et leur disponibilité dans les activités régulières, que ce soient les entraînements ou les nombreuses tâches matérielles effectuées pour le bien-être des joueurs.

Tous, bénévoles, joueurs et joueuses voulant pratiquer le football dans la joie et la bonne humeur sont les bienvenus.

Le SPCR FC tient également à remercier la commune de Saint-Porchaire pour l'ensemble de son soutien.

L'Ensemble du SPCR FC vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.



Theatr' ô vert



La saison 2023-2024 a commencé en beauté par la représentation des adultes « Les Belles-Sœurs », fin septembre, dans la cour de la mairie. Le succès fût au rendez-vous pour la troupe qui a renoué avec bonheur un travail autour d'une pièce complète.

Puis le 18 novembre, les deux groupes collège se sont produits pour « le Père Noël est un acteur », organisé par la CDC Cœur de Saintonge, en première partie. Le spectacle a servi à récolter des sous et des jouets pour les enfants qui ne peuvent avoir de jouets.

Maintenant, les 3 groupes de jeunes artistes (27 enfants) et les 10 adultes, préparent leurs spectacles de fin de saison avec plaisir.

L'Association Théatr' Ô Vert a pour but de faire découvrir le théâtre par la pratique. Vous pouvez toujours rejoindre un des groupes, si vous êtes intéressé-e-s.

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

● Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint-Porchaire, salle Multi-activités :

> Le mardi de 17h30 à 18h30 pour les 7-10 ans (primaires).

> Le mardi de 18h30 à 20h et le vendredi de 17h30 à 19h30 pour les 11-16 ANS (collégiens et plus).

● Les ateliers Théâtre Adultes à Saint-Porchaire, salle Multi-activités :

> Le mercredi de 20h30 à 22h.



Renseignément

Damien Pagot

06 82 73 59 82

theatrovert@orange.fr

www.theatrovert.fr

facebook.com/theatrovert17

La Boule Blanche de Saint-Porchaire

Cette année 2023 a eu lieu un concours, sur invitation d'autres clubs du département, courant juillet. Une soixantaine d'adhérents forme notre belle association.

Les horaires pour pouvoir s'entraîner et jouer dans la bonne humeur sont toute la semaine, à partir de 14h. Attention le nombre de places est limité .

Le bureau est constitué de :

M. Nemes Gérard

(06 83 74 46 86) président,

M. Peyre Christian

(06 70 38 89 77) vice-président,

M. Chemin Yvan

(06 82 67 10 62) trésorier,

M. Morin Paul

(06 69 54 78 79) trésorier

adjoint,

M. Barrull Jean-Paul

(07 81 47 12 22) secrétaire.

Adresse mail :

labouleblanchestporchaire@yahoo.com

Le but est de jouer, discuter, à tout âge, tout niveau.





Tennis club

La saison tennistique a repris le 25 septembre 2023 après la journée des associations où nous avons été fortement sollicités.

Pour cette nouvelle saison, le nombre des adhérents est de 110, pratiquement le même que celui de l'année précédente. Dès le deuxième week-end de septembre, les compétitions ont repris avec le championnat mixte. Puis à l'automne, quatre équipes féminines et masculines étaient engagées.

La coupe d'hiver se déroule actuellement pour deux équipes féminines et une masculine. De nombreux joueurs(ses) se sont également inscrits en championnat individuel, ce qui implique que la salle est très sollicitée.

Des animations sont programmées pour la saison 2023 / 2024 :

- le Noël des enfants, le samedi 16 décembre 2023 à partir de 14h30
- la galette des rois, le samedi 13 janvier 2024 à 14h30 avec tirage au sort de la tombola.

- un tournoi interne pour les jeunes et adultes, courant février, mars et avril, avec les finales le jour de la fête du tennis en juin.
 - la fête du tennis pour conclure la saison, début juin.
 - et enfin le tournoi Open de mi-juin à début juillet.
- N'hésitez pas à venir nous encourager les dimanches de rencontres.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler Frédéric Gadiou au 06 04 59 21 64.

Club de gym

Notre club vient d'obtenir le renouvellement du « **Label Qualité Club Sport Santé** » décerné par la fédération française EPGV pour 4 ans.

L'objectif du sport santé est de proposer à tous les publics une activité de loisir qui améliore le bien-être physique, psychologique et social, tout en restant ludique. Les séances de sport santé sont collectives et conviviales et renforcent le lien social.

Nos activités ont repris le 4 septembre et se termineront le 5 juillet 2024.

Le nombre d'adhérents se maintient bien, la centaine étant déjà atteinte.



Le week-end d'octobre en Vienne s'est très bien déroulé, alliant exercice physique et culturel.

Octobre Rose : le club a organisé une collecte de fonds lors d'une semaine de cours et de randonnées en octobre. Le club a fourni des tours de cou rose à chaque adhérent.

Comme chaque année le club s'est investi pour le téléthon en organisant sa randonnée pédestre autour de Saint-Porchaire le 2 décembre 2023.

Le club vous souhaite de passer de très bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Les Voix du Bruant



Nous enregistrons cette année quelques nouveaux adhérents et nous nous efforçons d'avoir un répertoire le plus varié possible de manière à ce que chacun d'entre nous puisse y trouver son compte.

L'effectif actuel est de 34 personnes et nous sommes prêts à en accueillir d'autres.

Nos répétitions se font toujours dans la joie et la bonne humeur. C'est à 20h30, tous les vendredis, (excepté entre Noël et le jour de l'an), sous la conduite de notre chef de chœur Edwige Agnus.

Nous avons maintenu les tarifs attractifs que nous proposons la saison passée, à savoir :

- l'adhésion est fixé à 20 € et la participation aux frais de chef de chœur est fixée à 30 €.

- gratuité des cours pour les personnes de moins de 40 ans.

Les travaux actuels réalisés dans l'église nous en interdisent son utilisation pour un concert de fin d'année. Celui-ci se déroulera vraisemblablement dans la salle des fêtes le 16 juin 2024 à 15h.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre.

La dernière AG a mis en place un nouveau bureau ainsi composé :

Président : André Vital

Vice-président :

Jannick Mouret

Secrétaire : Sylvie Veillet

Trésorier : Alain Larroche

Membres : Françoise Mouret, Jean Mabile, Jean Claude Hervaud, Nicole Faure, Philippe Boisseau

Pour nous contacter :

Courriel

lesvoixdubruant17@gmail.com

Téléphones

09 67 04 99 27 et 05 46 91 40 58

Site internet

lesvoixdubruant17.sitew.fr

La chorale « Les Voix du Bruant » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024.

Le bureau

Sortir

le calendrier
des manifestations

Toutes les manifestations
sont à retrouver sur le site

www.st-porchaire.fr
/ rubrique agenda



JANVIER



Samedi 13

- Cérémonie des Vœux

FÉVRIER



Samedi 10

- Carnaval
organisé par l'APE

Samedi 10

- Après-midi jeux de société
organisé par
Les Ateliers Artistiques du Bruant

Dimanche 11

- Tournois d'échecs
organisé par
Les Ateliers Artistiques du Bruant

Samedi 17

- Loto
organisé par l'APE

MARS



Samedi 9

- Soirée poker organisé par l'APE

Samedi 16

- Soirée créole organisée par l'APE

MAI



Dimanche 5

- Vide grenier et troc'plantes
organisés par l'APE

Mercredi 8

- Commémoration de la Victoire de 1945

JUIN



Dimanche 16

- Concert organisé par Les Voix du Bruant

Les 22 et 23

- Gala de danse
organisé par
Les Ateliers Artistiques du Bruant
- Kermesse de l'école
organisée par l'APE
- Les Vendredis festifs

JUILLET



- Les Vendredis festifs

Numéros utiles...

Numéros utiles

MÉDECINS

Cabinet médical05 46 95 54 45
103 rue Nationale
Dr Andréa Poppelier
Dr Pauline Pourrat
Dr Simon Forget

DENTISTES

Dr Jean-François Primault05 46 74 57 08
43 rue Nationale
Dr Jérémy Oyhanto 05 46 72 20 17
Dr Malda Damaa
28 rue Nationale

PHARMACIE

Pharmacie du Château
62 rue Nationale05 46 95 60 25

KINÉSITHÉRAPEUTES

Jacques Elsen - Jessica Thévin - Nicolas Santos
Paco Navarro - Anaïs Boyer
12 rue de l'Allée Verte05 46 95 60 23

INFIRMIÈRES

Amélie Pujon - Christophe Dupouts
64 rue Nationale07 72 50 73 80
Marylène Dusseval - Estelle Chailloux
78 rue Nationale06 82 53 47 79

SAGES-FEMMES

Adeline Saint-Martin
78 rue Nationale06 44 80 41 72
Vinciane Collard07 84 86 12 67
64 rue Nationale

PODOLOGUE

Laurence de Lignieres-Bonnet05 46 93 06 55

ORTHOPHONISTE

Frédérique Chaignaud
3 place Eugène Bézier06 40 13 71 17

OSTÉOPATHE

Quentin Hilaire
61 rue Nationale05 46 98 15 07

AMBULANCES

Nuit et Jour05 46 74 34 73



POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
SAMU 15

**CENTRE DE SECOURS
SAINT-PORCHAIRE
05 46 95 68 93**

**GENDARMERIE
SAINT-PORCHAIRE
05 46 95 60 03**

**CENTRE ANTI-POISON
05 56 96 40 80**

**CENTRE HOSPITALIER
DE SAINTES
05 46 95 15 15**

**CENTRE HOSPITALIER
DE ROCHEFORT
05 46 88 50 50**

**PREFECTURE
DE LA ROCHELLE
05 46 27 43 00**

**SOUS-PREFECTURE
DE SAINTES
05 46 27 43 00**

**EDF
0800 12 33 33**

**REGIE D'EXPLOITATION
DES EAUX (RESE)
05 46 96 91 06**

